04 juin 2012

PROVINCE DE
QUÉBEC
VILLE DE THURSO

SÉANCE GÉNÉRALE tenue à l'Hôtel de Ville, lundi le 04 juin 2012 à dix-neuf heures, à laquelle sont présents :

SON Honneur le Maire, Monsieur Maurice Boivin et les Conseillers suivants :

Léonard Raby, Luc Millette, Benoit Lauzon, Éric Pelletier, Agathe Parisien.

FORMANT QUORUM sous la présidence de son Honneur le Maire au fauteuil, l'Adjoint au directeur et responsable des loisirs Hugo Blais est aussi présent.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée. (quorum)
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Adoption du procès-verbal.
4. Adoption des comptes.
5. Parole au public.
6. Lecture de la correspondance :
   a) Dépôt du rapport financier au 2012-05-31.
7. Avis de motion :
   a) Règlement pour modifier le règlement concernant les nuisances no 03-2009 amendé par le règlement no 10-2009.
8. Commission de Sécurité :
   a) Sécurité sur roues – Club Optimiste ;
   b) Blocs de béton : extrémité ouest rue Elisabeth.
9. Commission des Travaux publics :
   a) Mandat contrôle qualité asphalte : Qualitas ;
   b) Addenda no 2 : devis asphaltage de rues ;
   c) Résultats soumissions : asphaltage de rues ;
   d) Décompte progressif # 9 : usine de filtration ;
   e) Demandes de changement # 22 et # 23 : usine de filtration ;
   f) Autorisation de remblai : Charex.
10. Commission des Loisirs et de la Culture :
    a) Gala loisir sport Outaouais ;
    b) Achat poteau et filets tennis/soccer : Groupe Sports-Inter ;
    c) Peinture glace aréna : Robert Boileau Inc. ;
    d) Base de béton pour gazébo aux jeux d'eaux : Construction L. Paiva.
11. Commission de l'Urbanisme et de l'Environnement :
    a) Renouvellement protocole d'entente : Tricentris ;
    b) Engagement Resbo : stratégie développement industriel ;
    c) Évaluation préliminaire projet – exclusion zone agricole : CIMA+ ;
    d) Finalisation plan d'affaires : incubateur / moteur industriel ;
    e) Demande de gaz naturel ;
    f) Plan de travail et échéancier : parc industriel régional à Thurso ;
    g) Municipalisation des rues : services municipaux publics.

12. Commission de l'Embellissement du territoire.
13. Rapport du maire.
14. Nouvel Avis de Motion.
15. Divers :
    a) Taux RREMQ 2013 ;
    b) Vente pour taxes impayées ;
    c) Mandat Deveau, Bourgeois,… : collection de Subway ;
    d) Achat publicité napperons : Gamma Publicité ;
    e) Fondation québécoise du cancer ;
    f) Projet hommage à Guy Lafleur : offre de services de Jean-Raymond Goyer ;
    g) Fermeture rue Frappier : party de rue ;
    h) Mandats juridiques : Deveau, Bourgeois, Gagné, Hébert & Associés ;
    i) Déplacement Mario Boyer à Québec : coutier AGA – Servitech.
16. Parole au public.
17. Levée de l'assemblée.

Rés. : 2012-06-246

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LÉONARD RABY,

APPUYÉ PAR MONSIEUR BENOIT LAUZON

ET RÉSOLU :

QUE l'ordre du jour, déposé par Monsieur le Maire, soit et est par les présentes adopté.

Adopté à l'unanimité.

Rés. : 2012-06-247

CONSIDÉRANT qu'une copie du procès-verbal du 22 mai 2012 a été remise à chaque membre du Conseil à l'intérieur du délai prévu à l'article 333 de la Loi sur les Cités et Villes, l'adjoint au directeur est dispensé d'en faire la lecture :

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME AGATHE PARISIEN,

APPUYÉ PAR MONSIEUR LUC MILLETTE,

QUE le procès-verbal de la séance du Conseil municipal tenue le 22 mai 2012 soit approuvé.

Adopté à l'unanimité.

Rés. : 2012-06-248

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LÉONARD RABY,

APPUYÉ PAR MONSIEUR ÉRIC PELLETIER,

D'approuver la liste des comptes ci-après :

et d'autoriser le secrétaire-trésorier de la Ville à effectuer le paiement de ces comptes à qui de droit.

04 juin 2012

Chèques des élus et employés pour la période du 2012-04-29 au 2012-05-26 totalisant 39 149.08 $;

Chèques pour comptes à payer pour la période du 2012-05-23 au 2012-05-31 totalisant 1 248 963.44 $ (No : 37981 à No : 38046) ;

Prélèvements pour la période se terminant le 2012-05-31 totalisant 62 660.31 $;

Dépôts directs pour la période se terminant le 2012-05-31 totalisant 14 344.57 $.

Adopté à l'unanimité.

AVIS DE MOTION

EST par les présentes donné par Monsieur Luc Millette, conseiller, qu'il proposera ou fera proposer à une prochaine séance de ce conseil, un règlement pour modifier le règlement concernant les nuisances no 03-2009 amendé par le règlement no 10-2009.

CONFORMÉMENT, à l'article 356, 2e alinéa, de la Loi sur les cités et villes, demande de dispense de lecture est faite en même temps que le présent avis de motion et une copie dudit règlement est immédiatement transmise aux membres du conseil présents.

Rés. : 2012-06-249

CONSIDÉRANT l'organisation d'une journée *sécurité sur roues* pour les jeunes par le Club Optimiste de Thurso le 23 juin 2012 ;

CONSIDÉRANT le désir du Conseil municipal de la Ville de Thurso de souscrire à cet événement :

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR BENOIT LAUZON,

APPUYÉ PAR MADAME AGATHE PARISIEN

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso verse la somme de 250 $ pour l'achat d'une bicyclette dans le cadre de la journée *sécurité sur roues,* le 23 juin 2012, organisée par le Club Optimiste de Thurso.

Adopté à l'unanimité.

Rés. : 2012-06-250

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR ÉRIC PELLETIER,

APPUYÉ PAR MONSIEUR BENOIT LAUZON

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso installe de façon permanente des blocs de béton à l'extrémité ouest de la rue Élisabeth pour empêcher l'accès aux terrains de "Planchers Lauzon" conformément à leur autorisation.

Adopté à l'unanimité.

04 juin 2012

Rés. : 2012-06-251

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LÉONARD RABY,

APPUYÉ PAR MONSIEUR BENOIT LAUZON

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso accepte l'offre de services de Qualitas du 23 mai 2012 pour le contrôle des matériaux du pavage à réaliser dans le projet Labrie.

QU'un budget de 7 000 $ soit prévu à cet effet.

Adopté à l'unanimité.

Rés. : 2012-06-252

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LÉONARD RABY,

APPUYÉ PAR MONSIEUR LUC MILLETTE

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso confirme l'acceptation de l'addenda no 2 émis le 24 mai 2012 en regard de l'appel d'offres "Asphaltage de rues" (2012TH-AR07) concernant des modifications apportées au bordereau des quantités et un article des clauses techniques ainsi que l'ajout de deux articles.

Adopté à l'unanimité.

Rés. : 2012-06-253

CONSIDÉRANT l'appel d'offres pour l'asphaltage de rues ;

CONSIDÉRANT qu'à l'heure fixée pour l'ouverture des soumissions, sept (7) soumissions étaient déposées, à savoir :

-	Les Entreprise Guy Desjardins inc.	191 858.78 $
-	Construction DJL Inc. (Outaouais)	164 700.89 $
-	Construction Edelweiss Inc.	190 992.30 $
-	Coco Paving Inc.	194 623.93 $
-	ABC Rive Nord inc.	185 000.00 $
-	Pavage Inter Cité	183 819.16 $
-	Terra Location Inc.	149 750.00 $

CONSIDÉRANT que la soumission présentée par Terra Location Inc. est la plus basse et la plus avantageuse :

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LÉONARD RABY,

APPUYÉ PAR MONSIEUR ÉRIC PELLETIER

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso accepte la soumission présentée par Terra Location Inc. pour l'asphaltage de rues selon le devis préparé à cet effet, au montant de 149 750.00 $. Cette soumission est la plus basse et la plus avantageuse.

Adopté à l'unanimité.

Rés. : 2012-06-254

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR ÉRIC PELLETIER,

APPUYÉ PAR MONSIEUR LÉONARD RABY

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso autorise le paiement du décompte progressif # 9 de Roxboro Excavation Inc. au montant de 1 164 943.51 $ en rapport avec les travaux exécutés dans le cadre du projet de modernisation de l'usine d'eau potable, tel que recommandé par M. Charles Bussières, ingénieur de la firme Genivar.

Adopté à l'unanimité.

Rés. : 2012-06-255

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR ÉRIC PELLETIER,

APPUYÉ PAR MONSIEUR LUC MILLETTE

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso autorise les demandes de changement ci-dessous au projet de modernisation de l'usine de filtration suite à la recommandation de M. Charles Bussières, ingénieur de la firme Genivar, à savoir :

# 22	- remplacement manchon et ajout d'isolant	2 459.07 $
	- élargir base de béton du compresseur d'air	plus taxes
# 23	- rehausse le fond du filtre #2	10 558.65 $
	- boucharder et réparer murs de béton existants du filtre #2	plus taxes

Adopté à l'unanimité.

Rés. : 2012-06-256

CONSIDÉRANT la demande de Charex pour du remblai provenant de leurs travaux sur l'autoroute 50 ;

CONSIDÉRANT les besoins de la Ville de Thurso pour ce type de remblai sur ses terrains adjacents à la voie de contournement (lot P-11, rang 4, canton de Lochaber) et ce sur une superficie d'environ 2,5 hectares à l'est de la voie de contournement :

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR ÉRIC PELLETIER,

APPUYÉ PAR MONSIEUR BENOIT LAUZON

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso accepte ledit remblai de la Compagnie Charex aux conditions suivantes :

1- Le matériel de remblai ne doit pas être contaminé, ni dédié à des sites autorisés ;
2- Le remblai doit être étendu par la machinerie adéquate au fur et à mesure de son entrée sur le site et ce de façon à suivre l'écoulement naturel des eaux de ruissellement ;
3- La Ville de Thurso n'est pas responsable de l'accès sur le site ;
4- Le contremaître de la Ville, Monsieur Richard Prévost, doit être prévenu au moins 48 heures avant le début de ces travaux.

Adopté à l'unanimité.

Rés. : 2012-06-257

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME AGATHE PARISIEN,

APPUYÉ PAR MONSIEUR LÉONARD RABY

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso autorise le déplacement de M. Benoit Lauzon, conseiller, pour assister au 22e Gala loisir sport Outaouais, mercredi le 6 juin 2012 à Gatineau.

QUE la Ville achète deux (2) billets au coût de 20 $/chacun pour le gala.

Adopté à l'unanimité.

Rés. : 2012-06-258

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME AGATHE PARISIEN,

APPUYÉ PAR MONSIEUR LÉONARD RABY

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso accepte la soumission #8001777 du "Groupe Sports-Inter" pour l'achat d'un (1) poteau, un (1) filet de tennis et un (1) filet de soccer, pour un montant total de 989.93 $ (transport inclus) plus taxes.

Adopté à l'unanimité.

Rés. : 2012-06-259

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR BENOIT LAUZON,

APPUYÉ PAR MONSIEUR LUC MILLETTE

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso accepte proposition de "Robert Boileau inc." pour le blanchiment de la glace à l'aréna Guy Lafleur, pour un montant de 1 760 $ plus taxes.

Adopté à l'unanimité.

04 juin 2012

Rés. : 2012-06-260

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR BENOIT LAUZON,

APPUYÉ PAR MADAME AGATHE PARISIEN

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso accepte la soumission # 2010307 de "Construction L. Paiva" datée du 4 juin 2012 au montant de 4 200 $ plus taxes pour la construction d'une base de béton (18' x 22' x 6'') pour recevoir un gazébo aux jeux d'eau du Parc Michel-Giroux.

Adopté à l'unanimité.

Rés. : 2012-06-261

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LUC MILLETTE,

APPUYÉ PAR MONSIEUR ÉRIC PELLETIER

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso autorise Messieurs Maurice Boivin, maire, et Mario Boyer, secrétaire-trésorier et directeur général, à signer pour et au nom de la Ville de Thurso un protocole d'entente avec "Tricentris, Centre de tri" pour renouveler son membrariat jusqu'au 13 avril 2017.

Adopté à l'unanimité.

Rés. : 2012-06-262

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LUC MILLETTE,

APPUYÉ PAR MONSIEUR BENOIT LAUZON

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso autorise l'émission d'un chèque de 14 800 $ à Resbo (Réseau des entreprises du secteur du bois de l'Outaouais) concernant l'engagement financier de la MRC Papineau suite au protocole d'entente pour la stratégie de développement industriel de Thurso.

Adopté à l'unanimité.

Rés. : 2012-06-263

CONSIDÉRANT le projet d'acquisition des terrains de Madame Giroux entre la route 148 et la voie ferrée pour réserve foncière ;

CONSIDÉRANT l'option d'achat signée depuis 10 ans ;

CONSIDÉRANT que la municipalité a déboursé à ce jour plus de 20 800 $ pour maintenir l'option d'achat ;

CONSIDÉRANT la nécessité d'obtenir le dézonage des terrains visés avant de les acquérir (aliénation et lotissement de terrains agricoles) ;

CONSIDÉRANT qu'il serait opportun d'obtenir une évaluation préliminaire en vue d'entreprendre les procédures d'exclusion de la zone agricole des terrains visés ;

CONSIDÉRANT l'opinion juridique émise par Deveau, Bourgeois, Gagné, Hébert & Associés ;

CONSIDÉRANT la recommandation de M. Daniel René, inspecteur en bâtiment et en environnement & responsable de l'urbanisme :

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LUC MILLETTE,

APPUYÉ PAR MONSIEUR LÉONARD RABY

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso accepte la proposition de CIMA+ du 24 mai 2012 aux fins de réaliser l'évaluation préliminaire d'un projet de la municipalité et les perspectives d'une exclusion de la zone agricole de certains espaces.

QU'un montant de 2 000 $ soit prévu à cet effet.

Adopté à l'unanimité.

Rés. : 2012-06-264

CONSIDÉRANT la résolution # 2011-12-599 adoptée par le Conseil pour la finalisation du plan d'affaires dans le dossier incubateur / complexe régional industriel de Papineau à Thurso ;

CONSIDÉRANT la demande d'un ajout de 2 000 $ afin de réaliser les dernières étapes du plan d'affaires ;

CONSIDÉRANT les courriels du 23 et 24 mai dernier de M. Réjean Plouffe, consultant, et M. Michel Bilodeau du Resbo à cet effet :

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LUC MILLETTE,

APPUYÉ PAR MADAME AGATHE PARISIEN

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso consent d'ajouter 2 000 $ supplémentaire maximum pour finaliser le plan d'affaires de l'incubateur / complexe régional industriel de Papineau à Thurso.

Adopté à l'unanimité.

Rés. : 2012-06-265

CONSIDÉRANT le projet de mise en place d'un parc industriel de la MRC Papineau à Thurso ;

CONSIDÉRANT les besoins en gaz naturel de Fortress Cellulose Spécialisée ;

CONSIDÉRANT l'appui d'entreprises locales au projet de desserte de la Ville de Thurso en gaz naturel ;

CONSIDÉRANT l'historique des demandes en ce sens depuis 20 ans ;

CONSIDÉRANT l'importance économique de la desserte du gaz naturel à Thurso :

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LÉONARD RABY,

APPUYÉ PAR MONSIEUR ÉRIC PELLETIER

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal demande au ministère des Ressources naturelles et de la Faune et au ministre M. Clément Gignac une aide financière pour la desserte de la Ville de Thurso en gaz naturel.

QU'une copie de la présente résolution soit expédiée à M. Norm Macmillan, député de Papineau et ministre délégué aux Transports.

Adopté à l'unanimité.

Rés. : 2012-06-266

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LÉONARD RABY,

APPUYÉ PAR MONSIEUR LUC MILLETTE

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso accepte le "Plan de travail et échéancier" daté du 4 mai 2012 et présenté par la MRC Papineau dans le projet de conception et mise en place d'un parc industriel régional à Thurso.

Adopté à l'unanimité.

Rés. : 2012-06-267

CONSIDÉRANT les dispositions des articles 73 et suivants et de l'article 247.1 de la *Loi sur les compétences municipales* ;

CONSIDÉRANT la réforme cadastrale en cours ;

CONSIDÉRANT la nécessité de rendre conforme aux titres l'assiette des rues et les services municipaux publics cadastrés (tuyauterie) :

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LÉONARD RABY,

APPUYÉ PAR MONSIEUR ÉRIC PELLETIER

ET RÉSOLU :

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution comme s'il était ici au long reproduit.

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso prétende à tout droit réel aux lots A1, A2, A3, A4, A5, A6 et A7 du cadastre du village de Thurso, ces lots étant des services municipaux publics dans l'emprise des rues existantes.

Adopté à l'unanimité.

Rés. : 2012-06-268

CONSIDÉRANT que les taux de cotisations au *Régime de retraite des employés municipaux du Québec* (RREMQ) seront modifiés à compter du 1er janvier 2013 ;

CONSIDÉRANT que la Ville de Thurso se doit d'aviser "Aon Hewitt" avant le 31 octobre 2012 :

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LÉONARD RABY

APPUYÉ PAR MONSIEUR ÉRIC PELLETIER

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso confirme à "Aon Hewitt" les cotisations de l'employeur et des employés au RREMQ à partir du 1er janvier 2013 :

	Employeur	Employés	Directeur général
Prestations déterminées	5 ¾	5 ½	5 ½
Cotisations déterminées	2 ¼	2 ½	-----
Cotisations déterminées d.g.	3 ¼	-----	3 ½

Adopté à l'unanimité.

Rés. : 2012-06-269

CONSIDÉRANT que le secrétaire-trésorier et directeur général de la Ville de Thurso a dressé un état indiquant les immeubles sur lesquels les taxes imposées ayant des échéances avant le 01/01/2011 et un solde supérieur à 100 $ n'ont pas été payées en tout ou en partie ;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt de la Ville de Thurso de procéder à la vente par enchère publique des immeubles indiqués au rapport ci-dessous en conformité avec les articles 511 et suivants de la Loi sur les Cités et villes :

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LÉONARD RABY,

APPUYÉ PAR MONSIEUR BENOIT LAUZON

ET RÉSOLU :

D'ordonner au secrétaire-trésorier et directeur général de procéder, le 25 septembre 2012, à la vente par enchère publique des immeubles sur lesquels des taxes imposées n'ont pas été payées, lesquels immeubles sont décrits ci-dessous dans le rapport daté du 31 mai 2012 :

04 juin 2012

RAPPORT DES IMMEUBLES SUR LESQUELS
LES TAXES IMPOSÉES AYANT DES ÉCHÉANCES AVANT LE 01 JANVIER 2011
ET UN SOLDE SUPÉRIEUR À 100 $
N'ONT PAS ÉTÉ PAYÉES EN TOUT OU EN PARTIE

			taxes	intérets pénalités	montant dû
0250-89-7218	[redacted]	2010	524.66 $	87.89 $	612.55 $
		2011	1 028.30 $	172.24 $	1 200.54 $
		2012	1 040.67 $	45.63 $	1 086.30 $
			2 593.63 $	305.76 $	2 899.39 $
0251-21-0927	[redacted]	2010	1 229.89 $	14.11 $	1 244.00 $
		2011	2 568.65 $	29.48 $	2 598.13 $
		2012	2 755.14 $	31.62 $	2 786.76 $
			6 553.68 $	75.21 $	6 628.89 $
0251-81-0171	[redacted]	2010	910.80 $	136.09 $	1 046.89 $
		2011	1 513.25 $	226.11 $	1 739.36 $
		2012	1 535.31 $	67.32 $	1 602.63 $
			3 959.36 $	429.52 $	4 388.88 $

Adopté à l'unanimité.

Rés. : 2012-06-270

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LUC MILLETTE,

APPUYÉ PAR MONSIEUR ÉRIC PELLETIER

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso mandate la firme d'avocats *Deveau, Bourgeois, Gagné, Hébert & Associés* pour le paiement des taxes d'affaires non payées du restaurant Subway (M. Ghislain Guérin).

QUE le dit mandat inclut toute procédure nécessaire au remboursement complet ou la fermeture.

Adopté à l'unanimité.

Rés. : 2012-06-271

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LUC MILLETTE,

APPUYÉ PAR MADAME AGATHE PARISIEN

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso confirme l'achat d'une publicité à "Gamma Publicité" au montant de 525 $ plus taxes pour l'impression de 50 000 napperons.

QUE le paiement de la facture soit conditionnel à l'acceptation des épreuves et la réception des 50 000 unités au restaurant La Binerie.

Adopté à l'unanimité.

Rés. : 2012-06-272

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR BENOIT LAUZON,

APPUYÉ PAR MADAME AGATHE PARISIEN

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso verse la somme de 100 $ à la *Fondation québécoise du cancer* dans le cadre de sa campagne annuelle 2012.

Adopté à l'unanimité.

Rés. : 2012-06-273

CONSIDÉRANT la relance du projet de montage d'un buste "Hommage à Guy Lafleur" ;

CONSIDÉRANT la récente rencontre entre M. Jean-Raymond Goyer, M. Guy Lafleur et les représentants municipaux ;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'actualiser la proposition de M. Jean-Raymond Goyer :

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR BENOIT LAUZON,

APPUYÉ PAR MONSIEUR LUC MILLETTE

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso accepte l'offre de service révisée de M. Jean-Raymond Goyer, concepteur et éditeur spécialiste du bronze, au montant de 25 900 $ plus taxes pour le montage d'un projet "Hommage à Guy Lafleur".

QUE cette somme soit appropriée à même les surplus de revenus anticipés.

QUE M. Maurice Boivin, maire, soit autorisé à signer pour et au nom de la Ville de Thurso tout document nécessaire à la réalisation de la présente résolution.

Adopté à l'unanimité.

Rés. : 2012-06-274

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR ÉRIC PELLETIER,

APPUYÉ PAR MONSIEUR LUC MILLETTE

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso autorise la fermeture de la rue Frappier le 9 juin 2012 pour la tenue d'un "party de rue".

QUE les dispositions soient prises pour le contrôle d'accès des véhicules d'urgence ainsi que l'installation et l'enlèvement des barricades.

Adopté à l'unanimité.

04 juin 2012

Rés. : 2012-06-275

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR ÉRIC PELLETIER,

APPUYÉ PAR MONSIEUR LÉONARD RABY

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso confirme les mandats remis à "Deveau, Bourgeois, Gagné, Hébert & Associés", firme d'avocats, dans les dossiers suivants :

- Problème d'affichage au 285 rue Victoria ;
- Vérification devis asphalte ;
- Modifications aux règlements de zonage (zone C-a 142) et permis et certificats.

Adopté à l'unanimité.

Rés. : 2012-06-276

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME AGATHE PARISIEN,

APPUYÉ PAR MONSIEUR BENOIT LAUZON

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso confirme le déplacement de M. Mario Boyer, secrétaire-trésorier et directeur général, à Québec les 4 et 5 juin 2012 pour des rencontres, à savoir :

4 juin	Courtier "AGA" :	restructuration programme assurance collective et préparation du prochain renouvellement
	"Me Laflamme" :	- gestion condo (facturation et cession services) - parc industriel régional - dépôt de rôle
5 juin	"Servitech" :	- évaluation / assurance - dépôt de rôle (valeur Fortress – désuétude) - date apparence - gestion condo - maintien inventaire - mise à jour

Adopté à l'unanimité.

Rés. : 2012-06-277

MONSIEUR LÉONARD RABY PROPOSE,

APPUYÉ PAR MONSIEUR BENOIT LAUZON,

04 juin 2012

QUE la présente séance soit levée à 20 heures 10.

Adopté à l'unanimité.

(signé)
Maurice Boivin, Maire

(signé)
Hugo Blais, Adjoint au dir.